

Favey et Grognuz

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 35

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tres de chancellerie et devenir le point central où se rapportent toutes les bêtises et les misères de la pauvre humanité! Passe encore pour les détails larmoyants de ce que Mlle une telle a fait avec un tel et dont il est résulté de grosses suites. On la plaint, on la console, lui assure avec certitude que cela passera et qu'elle n'est pas la première. Mais ces fulminantes inculpations que des femmes courroucées viennent porter contre leurs époux qu'elles déchirent et perdent de réputation sans se rappeler qu'il est père de leurs enfants et que cette réputation est la leur... Si encore elles étaient toujours aimables, on ne les écouterait pas, on les regarderait et on finirait par leur dire: Madame, vous avez tort, vous répondez dix mots pour un seul qu'a dit votre mari et vous vous étonnez qu'il se fâche, etc., etc.

C'est souvent une étrange bizarrerie qu'une audience baillivale. Voici une matinée:

Six déserteurs autrichiens. — Quatre mendiants. — Quatre lettres du Sénat: j'admire toujours la sagesse du Sénat.

Une de la chambre des péages: j'admire un peu moins quoique la lettre soit d'un très bon style. — Un pasteur avec un projet d'amélioration d'école: C'est très bien, il réclame en faveur de ses propres droits. — Une jeune émigrée, sans bas et sans souliers mais parée d'un air d'innocence et paraissant déterminée à ne se réchauffer qu'honnêtement. — Un bavard qui n'entend rien aux affaires parle longuement, insiste longuement sur ce qui ne peut être. Le baillif s'impatiente, se fâche, et le baillif a tort: on aurait trop souvent l'occasion de se fâcher. — Un second n'est guère mieux reçu; de la faute du premier et Monseigneur est un sot qui se réprimandera lui-même. — Quelques sceaux de mandats. — Un dégagement pour dettes; le pauvre homme n'a rien à se reprocher; il commence avec peu de choses; sa femme eut plusieurs enfants; il eut bien de la peine à les élever; il combattit longtemps; il ne vécut que de privations — quelle frugalité! — : un cheval périt, la cherté vient et sa dernière maladie lui donne le coup de chute. — Une toute petite vieille, toute décrépète, bien proprette mais bien déguenillée. Je deviens poli, je la fais asseoir. Elle présente sa requête en tremblant; chacun l'abandonne, dit-elle, jusqu'à ses enfants. Le Souverain ne vous abandonnera pas, madame, lui dis-je. Elle est arrivée désolée, elle part contente: la belle chose que d'être baillif. — Un procès terminé à l'amiable; un autre étouffé à première citation: il ne fallait que le mot du rapprochement et nul ne voulait le prononcer. — Une consulte de commis de village pour difficultés assez graves. — Un soldat français: Bonjour citoyen, es-tu le baillif? — Bonjour camarade, je le suis. — Tiens, voilà une lettre qu'on m'a remise pour toi. — Et qui? — Je l'ignore, mais ce doit être un des bons, car il m'a donné un écu pour faire cette commission en passant. — Pourquoi as-tu déserté? — Parce que mon capitaine était royaliste. — Et où vas-tu présentement? — Revoir ma maîtresse. — Et ensuite? — Rejoindre l'armée. — C'est très bien; qu'on lui donne à dîner et vive la République.

Je croyais avoir terminé mon audience et pouvoir aller dîner. Mais ne voilà-t-il pas encore une demi-douzaine de tripotages et puis une chèvre prise en flagrant délit: la scélérate, au mépris du droit des gens, avait franchi la haie d'un jardin et brouté l'herbe défendue. Je me hâtai de juger que la chèvre était une impertinente et qu'il fallait dédommager le propriétaire... et enfin j'échappai. Mais je m'étais fait attendre. L'excellente petite mine de ma femme (lorsqu'elle est de bonne humeur), était altérée par l'impatience; mes enfants avaient l'air affamés et ma soupe était toute froide... Oh! la terrible chose d'être baillif, monsieur de la Harpe. Le Ciel préserve mes chers ressortissants de vous avoir jamais pour tel. »

Peine perdue. — Un passant ayant accroché, par mégarde, le parapluie de X..., celui-ci se met à l'accabler d'invectives et d'injures.

Et comme l'autre s'apprête à répondre, X... l'interrompt d'un geste:

— Il est inutile que vous ripostiez: je suis sourd!

LES MÉMOIRES DU PEINTRE

UN curieux document de la bibliothèque de Sainte-Geneviève révèle le prix du travail d'un bon peintre de jadis. En 1759, Jacques Casquin avait exécuté des travaux dans l'église d'un monastère. Il demanda 78 florins d'honoraires. La somme parut exagérée. On lui réclama le détail, qu'il fournit:

Corrigé et verni les dix commandements de Dieu	5 flor.
Embelli Ponce-Pilate et mis un nouveau ruban à son bonnet	3 —
Remis une queue neuve au coq de Saint-Pierre et raccommodé sa tête	2 —
Rattaché le bon larron à sa croix et remis un doigt neuf	4 —
Remplacé et doré l'aile gauche de l'ange Gabriel	4 —
Lavé la servante du grand prêtre Caïphe et mis du cramoisi sur ses joues	5 —
Renouvelé le ciel, ajouté deux étoiles, doré le soleil et nettoyé la lune	7 —
Ranimé les flammes du purgatoire et restauré quelques âmes	6 —
Remis une queue neuve à Lucifer, raccommodé sa griffe gauche, et fait plusieurs choses neuves pour les damnés	4 —
Rebordé la robe d'Hérode, lui avoir remis les dents et rajusté sa perruque	2 —
Rapiécé la culotte en cuir d'Anne et mis deux boutons à sa veste	6 —
Mis des gêtres neuves à Tobie fils, voyageant avec l'ange Raphaël, et une courroie neuve à son sac de voyage	6 —
Nettoyé les oreilles de l'âne de Balaam et l'avoir refermé	5 —
Remis des pendants d'oreille à Sarah	2 —
Mis un caillou dans la fronde de David, grossi la tête de Goliath et reculé ses jambes	3 —
Remis des dents à la mâchoire de l'âne de Samson	3 —
Goudronné l'arche de Noé et donné à cet homme juste une nouvelle paire de manches	6 —
Rapiécé la chemise de l'enfant prodigue, lavé les pores et mis de l'eau dans leur bac	3 —
Remis une ancre à la cruche de la Samaritaine	2 —
Total	78 flor.

LE GENDARME A LENTILLES

ON assure que nous sommes mieux défendus que ne l'étaient nos pères, contre les attaques des voleurs, cambrioleurs, malandrins et apaches de tout acabit.

C'est possible. Gendarmes et policiers sont plus nombreux et mieux armés que jadis; ils possèdent des moyens de transport plus rapides pour « filer » leur homme. On dit même qu'ils luttent si bien de ruse et de finesse avec leurs dangereux clients, et qu'ils sont si bien au fait de toutes les ficelles, de tous les trucs du métier, que si, par une fantaisie dont nous préservons le ciel, ils passaient un jour à l'ennemi, ils seraient plus redoutables encore pour le pauvre bourgeois que les plus habiles d'entre les professionnels du cambriolage et de l'assassinat.

Mais n'en déplaît aux gendarmes et policiers, le vieil adage a toujours raison: On n'est jamais mieux servi et gardé que par soi-même. C'était aussi l'avis de Paul Nadar, le célèbre photographe parisien, lorsqu'il convia un jour son ami Henry de Parville dans son atelier.

« — Essayez de forcer mon coffre-fort, dit

Nadar à Parville, et vous verrez si je ne vous donne pas, séance tenante, la preuve écrite que c'est vous et le moment exact où vous aurez fait sauter la serrure.

» Et je forçai le coffre-fort, raconte Parville, sans difficulté, parce que la clé était restée sur la porte à mon intention. Mais au moment où j'ouvrais, une sonnerie violente retentit et un bruit sec se fit entendre.

» — Eh bien! dis-je à mon tour, vous voilà prévenu; mais qui vous prouvera que c'est moi qui ai ouvert!

» Nadar sourit et me montra, caché dans un appareil photographique, et au-dessus du coffre-fort, une petite pendule.

» — Vous êtes pris, saisi, dit-il.

» Et, cinq minutes plus tard, il m'apportait mon portrait très bien venu. Aucun doute n'était possible. Sur l'épreuve je forçais bien réellement le coffre-fort et on distinguait nettement les aiguilles de la pendule: 4 heures 48 minutes, l'heure fatidique qui aurait pu être l'heure du crime.

» Par précaution j'ai emporté cette photographie compromettante.

» Il est évident que le système peut se plier à une infinité de circonstances qu'il est facile d'imaginer, depuis les attaques nocturnes jusqu'aux cas de divorce. Il est bien simple d'auteurs. L'appareil est hors de la vue, l'objectif braqué sur le point convenable.

» L'obturateur ne demande qu'à se démasquer. Un fil fin, un cheveu le maintient dans sa position. Le voleur survient, il brise le fil sans s'en douter. L'obturateur s'échappe; la plaque est impressionnée. Le jeu d'un ressort produit de nouveau l'obturateur de l'objectif. Tout est fini. Le tout est bien enfermé dans la boîte photographique.

» Et s'il fait nuit? Encore plus commode. Le fil d'arrêt, en se brisant, fait partir en même temps l'amorce d'une de ces poudres à base de magnésium qui donnent une lumière éblouissante. Le coupable est admirablement photographié en une fraction de seconde.

» Avec un peu de bonne volonté, ce surveillant, ou garde photographique non assermenté, finira par entrer dans les mœurs.»

QUESTIONS ET RÉPONSES.

Nous avons, il y a quelques semaines, posé cette question à nos abonnés: « Pourquoi y a-t-il, en France, une ville qui s'appelle *Nyon* et dans le canton de Vaud une ville dont le nom est *Nyon*? »

Une seule réponse nous est parvenue. C'est peut-être nous en espérons d'autres. Espoir vain.

L'auteur de l'unique réponse est M. H.-L. Coulin, Nyon. « C'est, dit-il, parce que les Vaudois n'aiment pas l'eau. »

Nous supposons donc qu'il a raison et lui adresserons l'objet utile promis.

Favey et Grognoz. — Le nombre de souscriptions nécessaire pour assurer la publication de la nouvelle édition de l'amusant récit des aventures de Favey et Grognoz est actuellement recueilli. D'ici deux mois, cette brochure sortira de presse et sera expédiée aux souscripteurs contre remboursement du prix de fr. 2.—

Elle sera ensuite mise en vente, en librairie, au prix de fr. 2.50.

Au cinéma! — La canicule est terminée; adieu les soirées dans les jardins, sur la terrasse des cafés, derrière les lauriers, les sapins ou les palmiers. C'est l'automne. Quand le soleil a disparu derrière le Jura, l'air est frisquet. Les pardessus mi-saison se basardent. Concerts, conférences, théâtre, n'ont pas encore commencé, mais ils sont à la porte. En attendant leur entrée, ce sont les cinémas qui moissonnent. Au *Kursaal*, au *Lumen*, on se presse tous les soirs et l'on en a largement pour son argent, certes; programmes copieux et variés. Le dimanche, à 2 ¼ heures, matinée.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.